

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2026**

Session ordinaire du conseil sous la présidence de madame la mairesse Daphné Raymond tenue le 12 janvier 2026 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Annie Guillemette, conseillère du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Jennifer McMullin, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Le poste de conseiller.ère du district 2 étant vacant depuis le 12 janvier 2026.

Sont également présents, madame la directrice générale adjointe et greffière Françoise Ruel et monsieur le directeur général et trésorier par intérim Jessy Létourneau.

A. Présences et ouverture

B. Adoption de l'ordre du jour

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 1^{er} décembre 2025
- 2) Séance extraordinaire du 2 décembre 2025

D. Période de questions

E. Correspondance

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois.
- 2) Structure organisationnelle de l'équipe municipale – Mise à jour.
- 3) *Politique des conditions de travail du personnel-cadre de la Ville de Cookshire-Eaton* – Mandat de révision.
- 4) *Politique de disposition des biens municipaux* (R-2025-04-0180) – Remplacement du responsable.
- 5) Programme des cadets – Dépôt du bilan des activités de l'été 2025 et mandat pour l'année 2026.
- 6) Annuaire des Subventions au Québec – Abonnement.
- 7) Plateforme SAMi de Maxxum Gestion d'Actifs – Renouvellement.
- 8) Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) – Renouvellement de contrat et exécution du plan de conformité à la Loi 25.
- 9) Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels juridiques concernant divers dossiers pour la direction générale pour le mois d'octobre 2025.
- 10) Corporation des officiers municipaux agréés du Qu.bec (COMAQ) – Formation O.M.A.
- 11) Album des finissants et Gala des mérites scolaires 2025-2026 de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent – Aide financière.
- 12) La Maison Jaune du Haut-Saint-François – Aide financière pour l'année 2026.

- 13) Étoile DUO – Demande de reconnaissance de l'organisme comme OSBL du milieu.
- 14) Société de l'Assurance automobile du Québec (SAAQ-Cookshire) – Renouvellement du mandat pour les permis et l'immatriculation et entente de location du local.
- 15) Tournée d'information du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) – Nomination de représentants.
- 16) Service de consultations juridiques pour l'Année 2026 – Offre de services (résolution 2025-09-0409)
- 17) Comités du conseil municipal 2025-2029 – Révision en administration.
- 18) Immeuble municipal enclavé à proximité du chemin de Randboro (lot 4 488 964) – Cession pour correction cadastrale.
- 19) Financement d'équipements de déneigement – Mise à jour des signataires autorisés.
- 20) Construction M. Prévost – Honoraires professionnels relatifs à la rénovation de la caserne numéro 1 (R-2025-12-0569-B sous veto).
- 21) Cookshire-Eaton Innovation – Aide financière.

G. Aménagement et urbanisme

- 1) Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Dépôt du calendrier 2026.
- 2) Amendement 379-2025 au *Règlement de zonage* en vigueur – Correction.
- 3) Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – Demande d'autorisation concernant un projet d'aliénation et de lotissement d'un immeuble au 314, route 108, secteur Birchton (lot 4 486 629).
- 4) Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – Demande d'autorisation concernant un projet d'aliénation et de lotissement d'un immeuble enclavé sur la route 212 à proximité du chemin Drouin, secteur Cookshire (lot 4 488 253).
- 5) Modification de nomination de l'organisme à but non lucratif ORH HSF par Les Habitations du Haut-St-François – Modification de résolutions et confirmation de participation municipale.
- 6) Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) – Démission d'un membre citoyen.
- 7) Demande de dérogation mineure 25-DM-07 pour un lotissement inférieur au 24, chemin Hodge – Recommandation 25-UR-16.
- 8) Comité Consultatif d'Urbanisme du 17 décembre 2025 – Dépôt.
- 9) Demande 25-PIIA-07 pour la construction d'un bâtiment principal sur la rue Principale Ouest, secteur Cookshire (lot 6 612 600 & 6 612 601) – Recommandation 25-UR-18.

H. Communications et vie communautaire

- 1) Patinoires, entretien et surveillance, saison 2025-2026 – Adjudication de contrats.
- 2) Le Journal Régional Le Haut St-François – Contribution pour l'année 2026.
- 3) Tournoi-bénéfice des Taverniers – Demande de gratuité du terrain de balle du secteur John ville.
- 4) Fête de la pêche – Demande de subvention.
- 5) Service d'animation hivernale et estivale 2026 – Embauche d'un coordonnateur pour l'année 2026.

I. Travaux publics

- 1) Rapport d'activités du mois de décembre 2025 – Dépôt.
- 2) Projet de réfection de divers chemins du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet Redressement-Sécurisation et Accélération – Confirmation de la réalisation des travaux.

- 3) Projet de pavillon au site de l'Étang Cloutier du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (100 % PRIMA) – Confirmation de la réalisation des travaux.
- 4) Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) – Dépôt d'une demande pour la mise en œuvre du plan directeur des parcs et espaces verts 2025-2030.
- 5) Projet d'ajout de trottoirs, d'avancées de trottoirs et de traverses piétonnières du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (80 % PAFFSR) 2025-2026 – Confirmation d'aide financière.
- 6) Projet conjoint avec le MTMD pour la réfection de la rue Principale Est (route 108) – Offre de services pour les plans et devis préliminaires (TECQ 2024-2028).
- 7) Gestion, suivi et accompagnement de divers projets en lien avec l'eau potable et usée – Offre de services.
- 8) Projet de prolongement de la rue du Boisé – Offre de services pour les plans et devis définitifs (Fonds de développement).
- 9) Ressources humaines – Démission du chef du service.
- 10) Ressources humaines – Embauche d'un gestionnaire du service.
- 11) Comité d'environnement de la MRC du Haut-Saint-François – Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 20 octobre 2025.

J. Sécurité publique, activités d'agglomération

K. Proposition(s) des membres du conseil

L. Avis de motion

- 1) *Règlement numéro 391-2026 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux 2026* – Avis de motion et adoption du projet de règlement.
- 2) *Règlement numéro 393-2026 décrétant une dépense et un emprunt pour l'acquisition de l'immeuble situé au 225, rue Pope (lot 5 851 789)* – Avis de motion et adoption du projet de règlement.

M. Étude et adoption de règlements

- 1) *Règlement numéro 382-2025 concernant l'augmentation du fonds de roulement pour les activités reliées aux compétences de proximité* – Adoption.
- 2) *Règlement numéro 389-2025 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* – Adoption.
- 3) *Règlement numéro 390-2025 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* – Adoption.

N. Varia

O. Période de questions

P. Ajournement ou levée de la séance

A. Présences et ouverture

La mairesse souhaite la bienvenue à tous. La directrice générale adjointe et greffière note la présence de l'ensemble des membres du conseil.

B. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2026-01-0571

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 janvier 2026 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 1^{er} décembre 2025

Résolution 2026-01-0572

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2025 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Séance extraordinaire du 2 décembre 2025

Résolution 2026-01-0573

Il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 décembre 2025 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D. Période de questions

- 1) Un citoyen du secteur d'Eaton questionne la facturation des taxes et l'évaluation d'une propriété.

E. Correspondance

- 1) Liste du mois de décembre 2025.

Dépôt de la liste de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois.

Résolution 2026-01-0574

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 12 janvier 2026;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses autorisés par le conseil municipal en vertu de la délégation du directeur général;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Structure organisationnelle de l'équipe municipale – Mise à jour.

Résolution 2026-01-0575

CONSIDÉRANT la mise à jour de la structure organisationnelle nécessaire à la suite de la fin ou de la promotion d'emplois;

CONSIDÉRANT diverses problématiques soulevées par différents intervenants de la ville;

CONSIDÉRANT l'analyse budgétaire du conseil municipal pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT les priorités financières et opérationnelles recommandées par la direction générale par intérim;

CONSIDÉRANT l'intérêt du contribuable et la nécessité d'optimiser les ressources municipales;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu :

D'ADOPTER la nouvelle structure organisationnelle de l'équipe municipale tel que déposée;

QUE la présente soit effective à compter du 19 janvier 2026;

QUE la direction générale soit autorisée à mettre à jour les données de cette structure périodiquement;

QUE les modalités d'emplois prévues à la *Politique des conditions de travail du personnel-cadre de la Ville de Cookshire-Eaton* en vigueur soient révisées conséquemment par une firme externe spécialisée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) *Politique des conditions de travail du personnel-cadre de la Ville de Cookshire-Eaton* – Mandat de révision.

Reporté.

4) *Politique de disposition des biens municipaux* (R-2025-04-0180) – Remplacement du responsable.

Résolution 2026-01-0576

CONSIDÉRANT la fin d'emploi du chef du service des travaux publics;

CONSIDÉRANT la responsabilité des activités d'approvisionnement municipal affectée à cet emploi selon la *Politique de disposition des biens*

municipaux en vigueur (Politique);

CONSIDÉRANT la révision de la politique afin de mettre à jour cette affectation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de modifier la Politique afin de :

- nommer à titre de responsable de l'approvisionnement le trésorier de la Ville ou à défaut sa direction générale (article 2);
- nommer à titre de « directeur de service » les cadres exécutifs et intermédiaires prévus à la structure organisationnelle en vigueur (article 2).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Programme des cadets – Dépôt du bilan des activités de l'été 2025 et mandat pour l'année 2026.

Résolution 2026-01-0577

CONSIDÉRANT le dépôt du bilan des activités du programme des cadets de l'été 2025;

CONSIDÉRANT le partage des coûts avec la Sûreté du Québec ainsi que les municipalités d'Ascot Corner et d'East Angus;

CONSIDÉRANT l'importance de la sécurité routière sur le territoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier d'autoriser le renouvellement du programme des cadets au montant de 4 590,00 \$ pour la période du 31 mai au 30 septembre 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Annuaire des Subventions au Québec – Abonnement.

Annulé.

- 7) Plateforme SAMi de Maxxum Gestion d'Actifs – Renouvellement.

Résolution 2026-01-0578

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le renouvellement auprès de Maxxum Gestion d'actifs 2026-2027 au montant de 4 105 \$ (taxes applicables en sus), détaillé comme suit :

- plateforme SAMi au montant de 1 990 \$;
- licences ESRI ArcGIS Canada au montant de 2 115 \$;

Le directeur du Bureau de projets et/ou le chargé de projets sont nommés à titre de responsables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) – Renouvellement de contrat et exécution du plan de conformité à la Loi 25.

Résolution 2026-01-0579

Il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d’accepter l’offre de services au montant de 12 600 \$ (taxes applicables en sus) de Raymond Chabot Grant Thornton pour le renouvellement annuel du contrat et l’exécution du plan de conformité à la Loi 25 sur une base.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 9) Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. – Paiement d’honoraires professionnels juridiques concernant divers dossiers pour la direction générale pour le mois d’octobre 2025.

Résolution 2026-01-0580

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d’autoriser le paiement au montant de 5 294,16 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels juridiques de Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l., définis comme suit :

Objet	Montant
1. Litige juridique – Dossier général	3 656,48 \$
2. Litige juridique – Relations de travail	1 637,68 \$
Total :	5 294,16 \$

Il est convenu de demander une vérification pour la première facturation.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 10) Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) – Formation O.M.A.

Résolution 2026-01-0581

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu d’autoriser le paiement de la formation auprès de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) au montant de 5 081,90 \$ (taxes incluses) ainsi que les frais de déplacement requis.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 11) Album des finissants et Gala des mérites scolaires 2025-2026 de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent – Aide financière.

Résolution 2026-01-0582

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d’autoriser l’achat d’une demi-page au montant de 125 \$ (non-taxable) pour soutenir le financement de l’album des finissants 2025-2026 de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent.

La mairesse ou son remplaçant sont nommés afin de représenter la Ville de Cookshire-Eaton au Gala des mérites scolaires 2025-2026.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 12) La Maison Jaune du Haut-Saint-François – Aide financière pour l’année 2026.

Résolution 2026-01-0583

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière annuelle de La Maison Jaune du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT la contribution allouée par la cession du terrain municipal à l'organisme La Maison Jaune du Haut-Saint-François (précédemment nommé « Centre des femmes La Passerelle »);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu :

DE ne pas allouer d'aide financière monétaire pour l'année 2026;

DE permettre la diffusion de publications de l'organisme par le Service de la vie communautaire de la Ville de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) Étoile DUO – Demande de reconnaissance de l'organisme comme OSBL du milieu.

Résolution 2026-01-0584

CONSIDÉRANT QUE des organismes à but non lucratif (OBNL), œuvrant sur le territoire et auprès des citoyens de la municipalité, ont de la difficulté à trouver de l'assurance de dommages à un prix abordable, compte tenu du risque qu'ils encourent ou font encourir;

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en partenariat avec les municipalités, souhaite répondre à la problématique d'assurabilité et aider ainsi les OBNL;

CONSIDÉRANT QUE l'UMQ a procédé à un appel d'offres public pour les municipalités participantes au regroupement ainsi formé, en vue d'identifier un courtier ou un/des assureur(s), qui offrira(ont) la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL et que ceux-ci pourront, à leur discrétion, transiger ou prendre des assurances de dommages directement auprès du courtier ou assureur identifié;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu :

QUE le Conseil de la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'organisme « L'étoile DUO Centre de périnatalité sociale » à faire partie du regroupement pour lequel l'UMQ a procédé ou procédera sous peu à un appel d'offres public en vue d'identifier un courtier ou un/des assureur(s), qui offrira(ont) la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL reconnus par la municipalité;

QU'une copie de la résolution soit transmise à l'UMQ au soin de madame Isabelle Laniel;

QUE soit autorisée l'adhésion de la Ville de Cookshire-Eaton à l'Union des municipalités du Québec le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14) Société de l'Assurance automobile du Québec (SAAQ-Cookshire) – Renouvellement du mandat pour les permis et l'immatriculation et entente de location du local.

Résolution 2026-01-0585

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

D'AUTORISER la mairesse Daphné Raymond à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tous les documents, tels que le Contrat de service – Permis et immatriculation et ses avenants pour permettre le renouvellement, la prolongation ou la modification du mandat en matière de permis de conduire et d'immatriculation, reliés au contrat confié par la Société de l'assurance automobile du Québec;

DE MANDATER la direction générale pour étudier la faisabilité d'un réaménagement ou d'un déménagement du local pour une somme maximale de 15 000 \$ (taxes incluses) le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Tournée d'information du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) – Nomination de représentants.

Résolution 2026-01-0586

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser la mairesse et le directeur du Bureau de projets, ou en son absence la directrice générale adjointe et greffière, à assister à la Tournée d'information du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) qui sera présentée le 28 janvier 2026 par le ministre de l'Éducation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Services de consultations juridiques pour l'année 2026 – Offre de services (résolution 2025-09-0409).

Résolution 2026-01-0587

CONSIDÉRANT la résolution 2025-09-0409 acceptant une offre de services juridiques pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général par intérim d'obtenir d'autres services juridiques à moindres coûts;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu :

D'ACCEPTER l'offre de services en consultation juridique pour l'année 2026 de Morency, société d'avocats, datée du 7 janvier 2026;

D'AUTORISER la directrice générale adjointe et greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à la présente;

D'ABROGER la résolution 2025-09-0409.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Comités du conseil municipal 2025-2029 – Révision.

Résolution 2026-01-0588

Il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu de modifier les représentants du Comité des ressources humaines du Conseil municipal 2025-2029, adopté le 8 décembre 2025 selon la résolution 2025-12-0558, comme suit :

- 1) la conseillère Jennifer McMullin;
- 2) le conseiller Jean-Marc Dickenson;
- 3) Substitut : la conseillère Annie Guillemette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Immeuble municipal enclavé à proximité du chemin de Randboro (lot 4 488 964) – Cession pour correction cadastrale.

Résolution 2026-01-0589

CONSIDÉRANT la demande d'acquisition du lot municipal enclavé numéro 4 488 964, situé à proximité du chemin de Randboro;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise une correction cadastrale;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

D'AUTORISER la cession de l'immeuble municipal situé à proximité du chemin de Randboro (lot 4 488 964) au propriétaire voisin selon la *Politique de disposition des biens municipaux* en vigueur;

QUE la cession soit faite au montant de 100 \$, correspondant à l'évaluation foncière 2026-2027-2028;

QUE les frais de notaire soient de la responsabilité de l'acquéreur;

QUE la mairesse et la directrice générale adjointe et greffière, ou en son absence le directeur du Bureau de projets, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 19) Financement d'équipements de déneigement – Mise à jour des signataires autorisés.

Résolution 2026-01-0590

CONSIDÉRANT l'autorisation de signatures par le Bureau de projets selon la résolution 2025-09-0429 pour le financement d'un véhicule de déneigement;

CONSIDÉRANT QUE le contrat prévoit la signature par la direction générale par intérim;

CONSIDÉRANT l'absence de signature et d'autorisation de la direction générale par intérim;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser la directrice générale adjointe et/ou le directeur du Bureau de projets à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, le contrat de financement adjuger le 8 septembre 2025 selon la résolution 2025-09-0429.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20) Construction M. Prévost – Honoraires professionnels relatifs à la rénovation de la caserne numéro 1 (R-2025-12-0569-B sous veto).

Résolution 2026-01-0591

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2025-12-0569-B, adopté le 8 décembre 2025, concernant les honoraires professionnels de Construction NEF/M. Prévost relatifs aux travaux de rénovation de la caserne Cookshire;

CONSIDÉRANT QUE, à la suite de l'adoption de cette résolution, la mairesse a informé la greffière, dans les délais prévus à la loi, qu'elle n'approuve pas ladite résolution, conformément au 2^e alinéa de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT QUE la greffière doit, conformément à la loi, soumettre à nouveau cette résolution à la considération du conseil lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE la facturation fût rectifiée avec le fournisseur par la distinction des travaux supplémentaires et l'annulation de frais d'intérêts en date du 1^{er} janvier 2026;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire approuver de nouveau ladite résolution;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE soit approuvée de nouveau la résolution numéro 2025-12-0569-B concernant les honoraires professionnels de Construction NEF/M. Prévost relatifs aux travaux de rénovation de la caserne Cookshire;

QUE cette approbation autorise le paiement des factures suivantes, en remplacement de celle numéro 2027 au montant de 22 693,15 \$ (taxes incluses) datée du 1^{er} octobre 2025 :

- Facture numéro 2027 corrigée au montant de 19 381,87 \$ (taxes incluses) et
- Facture numéro 2033 au montant de 3 311,28 \$ (taxes incluses);

QUE l'adjudication du contrat au nom de Construction M. Prévost selon la résolution numéro 2025-05-7916-A soit modifiée au nom de Construction NEF/Construction M. Prévost.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21) Cookshire-Eaton Innovation – Aide financière.

Résolution 2026-01-0592

CONSIDÉRANT le défaut de paiement de Cookshire-Eaton Innovation (CEI) pour le financement de l'immeuble situé au 225, rue Pope;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton est cautionnaire de cet engagement selon les résolutions numéros 2017-05-6004, 2017-07-6091 et 2017-08-5157, ainsi que de la lettre d'autorisation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (auparavant de l'Occupation du territoire) datée du 17 août 2017;

CONSIDÉRANT d'autres dépenses liées à cet immeuble pour l'organisme CEI;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu d'autoriser le paiement au montant de 15 000 \$ à CEI à titre de caution pour son engagement envers l'immeuble situé au 225, rue Pope.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G. Urbanisme et inspection

1) Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Dépôt du calendrier 2026.

Dépôt du calendrier pour l'année 2025 du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

2) Amendement 379-2025 au *Règlement de zonage* en vigueur – Correction.

Dépôt du procès-verbal de correction du *Règlement numéro 379-2025 amendant le règlement de zonage* en vigueur.

3) Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – Demande d'autorisation concernant un projet d'aliénation et de lotissement d'un immeuble au 314, route 108, secteur Birchton (lot 4 486 629).

Résolution 2026-01-0593

CONSIDÉRANT la demande d'aliénation et de lotissement auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'immeuble situé au 314, route 108, secteur Birchton (lot 4 486 629), lequel se trouve dans la zone agricole décrétée à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

CONSIDÉRANT QUE la demande doit être autorisée au préalable par la municipalité locale conformément à l'article 58 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif visé par la demande est de céder l'exploitation agricole en conservant la zone résidentielle;

CONSIDÉRANT QUE la superficie totale visée par la demande est de 85 ha, dont la superficie prévue pour la conservation de la terre agricole est de 40,5 ha;

CONSIDÉRANT QUE la demande n'entraîne pas de contrainte permanente à la pratique de l'agriculture sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur de l'urbanisme et de l'environnement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyée par la conseillère Jennifer McMullin et résolu :

QUE ce conseil appuie la demande d'autorisation concernant un projet d'aliénation et de lotissement de l'immeuble situé au 314, route 108, secteur Birchton (lot 4 486 629) et recommande son acceptation à la CPTAQ;

QUE le directeur de l'urbanisme et de l'environnement soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – Demande d'autorisation concernant un projet d'aliénation et lotissement d'un immeuble enclavé sur la route 212 à proximité du chemin Drouin, secteur Cookshire (lot 4 488 253).

Résolution 2026-01-0594

CONSIDÉRANT la demande d'aliénation et de lotissement auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour une partie d'immeuble enclavé situé sur la route 212 à proximité du chemin Drouin, secteur Cookshire (lot 4 488 943), lequel se trouve dans la zone agricole décrétée à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

CONSIDÉRANT QUE la demande doit être autorisée au préalable par la municipalité locale conformément à l'article 58 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif visé par la demande est d'acquérir et de fusionner des propriétés agricoles;

CONSIDÉRANT QUE la superficie totale visée par la demande est de 7,5 acres;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à optimiser le potentiel de la propriété par un aménagement forestier et une valorisation des ressources naturelles;

CONSIDÉRANT QUE la demande n'entraîne pas de contrainte permanente à la pratique de l'agriculture sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur de l'urbanisme et de l'environnement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyée par la conseillère Josée Pérusse et résolu :

QUE ce conseil appuie la demande d'autorisation concernant un projet d'aliénation et de lotissement de l'immeuble situé au 314, route 108, secteur Birchton (lot 4 486 629) et recommande son acceptation à la CPTAQ;

QUE le directeur de l'urbanisme et de l'environnement soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Modification de nomination de l'organisme à but non lucratif ORH HSF par Les Habitations du Haut-St-François – Modification de résolutions et confirmation de participation municipale.

Résolution 2026-01-0595

ATTENDU QUE le projet de l'OBNL Les Habitations du Haut-Saint-François correspond aux visées identifiées par la municipalité et aux orientations en matière de logement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton confirme son intérêt au projet de l'OBNL Les Habitations du Haut-Saint-François et sa participation au projet qui sera retenu;

QUE cette participation pourra prendre l'une ou plusieurs des formes suivantes :

- contribution financière;
- don de terrain;
- crédit de taxes;
- infrastructures;
- réalisation d'analyses requises (exemple : tests géotechniques) requis pour la préparation du projet;
- participation au comité de réalisation ;

QUE la municipalité confirme qu'elle va assumer 10 % des coûts du Programme Supplément au Loyer pour un maximum de quatre unités par immeuble du projet et ce, pour les 35 prochaines années d'exploitation du projet;

DE modifier le représentant municipal de cet organisme nommé selon la résolution 2025-12-0558, afin de nommer le directeur de l'urbanisme et en son absence le directeur du Bureau de projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) – Démission d'un membre citoyen.

Dépôt de la lettre de démission d'un membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Un appel de candidatures est diffusé pour voir au remplacement du poste.

7) Demande de dérogation mineure 25-DM-07 pour un lotissement inférieur au 24, chemin Hodge – Recommandation 25-UR-16.

Résolution 2026-01-0596

CONSIDÉRANT QUE la demande une dérogation mineure 25-DM-07 concernant l'immeuble situé au 24, chemin Hodge, secteur Johnville (lot 4 486 808), dont la propriété est située dans la zone Re-206, pour que la municipalité permette le lotissement afin de subdiviser la résidence principale de la terre agricole;

CONSIDÉRANT QUE, selon le règlement de lotissement en vigueur :

- le frontage de cet immeuble est inférieur à la dimension minimale de 50 mètres exigibles;
- les superficies du terrain sont inférieures à la dimension minimale de 5 000 mètres carrés par terrain exigibles pour un terrain situé à l'extérieur du périmètre urbain et non desservi;

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement de zonage et de lotissement en vigueur a un risque de préjudice sérieux au demandeur;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins;

CONSIDÉRANT QUE la demande n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publiques, ni de porter atteinte à la qualité de l'environnement ou au bien-être général;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs du plan d'urbanisme en vigueur sont respectés;

CONSIDÉRANT la bonne foi et le respect des règles d'octroi de permis du demandeur;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a donné un avis positif à la demande le 19 novembre 2025 selon sa recommandation numéro 25-UR-16;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure numéro 25-DM-07 selon la recommandation du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Comité Consultatif d'Urbanisme du 17 décembre 2025 – Dépôt.

Dépôt du procès-verbal de la rencontre du 17 décembre 2025 du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

9) Demande 25-PIIA-07 pour la construction d'un bâtiment principal sur la rue Principale Ouest, secteur Cookshire (lot 6 612 600 & 6 612 601) – Recommandation 25-UR-18.

Résolution 2026-01-0597

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire de l'immeuble situé sur la rue Principale Ouest, secteur Cookshire, de la zone Re-129 (lots 6 612 600 & 6 612 601) planifie la construction d'un bâtiment principal sur un terrain vacant;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise un immeuble situé dans le *Territoire d'intérêt historique de Cookshire* et est assujéti au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte le style architectural des autres bâtiments principaux du secteur;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) numéro 25-UR-18 en date du 17 décembre 2025;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser la demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 25-PIIA-07 concernant la construction d'un bâtiment principal sur la rue Principale Ouest, secteur Cookshire (lots 6 612 600 & 6 612 601).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H. Communications et vie communautaire

1) Patinoires, entretien et surveillance, saison 2025-2026 – Adjudication de contrats.

Résolution 2026-01-0598

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'accepter l'offre de services de Simon Larochelle au montant de 1 400,00 \$ par semaine concernant l'entretien et la surveillance de la patinoire du secteur Johnville pour la saison hivernale 2025-2026, conformément à la soumission datée du 10 décembre 2025 et aux documents d'appel d'offres.

L'agente aux loisirs est autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Le Journal Régional Le Haut St-François – Contribution pour l'année 2026.

Résolution 2026-01-0599

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le paiement de la contribution pour l'année 2026 au montant de 12 377,25\$ (non taxable), correspondant à 2,25 \$ par habitant, au *Journal régional Le Haut-Saint-François*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Tournoi-bénéfice des Taverniers – Demande de gratuité du terrain de balle du secteur Johnville.

Résolution 2026-01-0600

CONSIDÉRANT QUE l'équipe des Taverniers demandent l'autorisation pour la tenue d'un tournoi-bénéfice de balle les 12, 13 et 14 juin 2026 dans le secteur Johnville;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise une location sans frais d'infrastructures municipales aux fins de contribution pour les fondations Rose des Vents et Les Enfants de Gioia;

CONSIDÉRANT la conformité avec le *Règlement général numéro 332-2023* relativement aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation, sans frais, du terrain de balle et de l'ensemble du Centre communautaire du secteur Johnville, selon les dispositions du *Règlement général numéro 332-2023* et de la *Politique de location des infrastructures municipales* en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Fête de la pêche 2026 – Demande de subvention.

Résolution 2026-01-0601

CONSIDÉRANT que la Fête de la pêche aura lieu le samedi 6 juin 2026;

CONSIDÉRANT qu'une subvention est disponible auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) afin de procéder à l'achat d'alevins destinés à l'ensemencement de l'étang;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

D'ORGANISER la Fête de la pêche le samedi 6 juin 2026 à l'Étang Cloutier ainsi qu'au Parc du Barrage Sawyerville;

DE NOMMER l'agente aux loisirs, ou en son absence le directeur du Bureau de projets ou le directeur général par intérim, à titre de mandataire responsable d'élaborer cette demande de financement;

D'AUTORISER l'agente de loisirs et deux pompiers / premiers répondants aux fins de représentation aux deux endroits pour cette journée d'activités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Service d'animation hivernale et estivale 2026 – Embauche d'un coordonnateur pour l'année 2026.

Résolution 2026-01-0602

CONSIDÉRANT l'offre d'un service d'animation estivale (SAE) pour la semaine de relâche et la saison estivale 2026 pour les résidents et non-résidents du territoire de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT les recommandations du Service des loisirs, culture et vie communautaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu de retenir les services du candidat numéro AE-MORLEA à titre de coordonnateur du Service d'animation estivale (SAE) 2026, pour un total de 680 heures pour l'année 2026, tel que recommandé.

L'agente aux loisirs est autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, la convention d'emploi relative à la présente résolution, pour laquelle le salaire sera déterminé par la révision de la politique du personnel cadre prévue pour l'année 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I. Travaux publics

- 1) Rapport d'activités du mois de décembre 2025 – Dépôt.

Dépôt du rapport d'activités du chef des Travaux publics pour le mois de décembre 2025.

- 2) Projet de réfection de divers chemins du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet Redressement-Sécurisation et Accélération – Confirmation de la réalisation des travaux.

Résolution 2026-01-0603

Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

Volet Redressement, Redressement-Sécurisation et Accélération

Titre du projet : Réfection des chemins Spring, du Bassin, Labonté, Townline, High Forest, Jordan Hill, Orr et de la rue Principale Ouest

Dossier : VXY29689

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement, Redressement-Sécurisation et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du 29 avril au 1^{er} décembre 2025;

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes :

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
- un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire;
- des photos des travaux réalisés;
- les formulaires de réclamation des dépenses en régie pour machinerie et/ou employés municipaux dans le cas des travaux en régie, si applicable;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de le conseiller Marcel Charpentier, appuyée par la conseillère Josée Pérusse, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Projet de pavillon au site de l'Étang Cloutier du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (100 % PRIMA) – Confirmation de la réalisation des travaux.

Résolution 2026-01-0604

Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)

Titre du projet : Pavillon au site de l'Étang Cloutier

Dossier : 2032563

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a pris connaissance du guide du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et de la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés en date du 15 mars 2024 pour une aide financière maximale de 100 000 \$ (dossier 2032563);

CONSIDÉRANT QUE les travaux visés par l'aide financière concernent un pavillon au site municipal de l'Étang Cloutier;

CONSIDÉRANT QUE les travaux visés ont été réalisés;

CONSIDÉRANT QUE les documents pour la reddition de comptes finale ont été dûment remplis;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu :

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton approuve les dépenses d'un montant de 100 000 \$ relatives au pavillon au site municipal de l'Étang Cloutier, conformément aux exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE le conseil municipal entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) – Dépôt d'une demande pour la mise en œuvre du plan directeur des parcs et espaces verts 2025-2030.

Résolution 2026-01-0605

Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)

Il est proposé par la conseillère Josée Pérusse et dûment appuyé par la conseillère Annie Guillemette :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise la présentation du projet de mise en œuvre du plan directeur des parcs et espaces verts 2025-2030 au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Cookshire-Eaton à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton désigne monsieur Michaël Gosselin, chargé de projets, ou en son absence monsieur René Lavigne, directeur du Bureau de projets, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Projet d'ajout de trottoirs, d'avancées de trottoirs et de traverses piétonnières du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (80 % PAFFSR) 2025-2026 – Confirmation d'aide financière.

Résolution 2026-01-0606

Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) – 2025-2026

Projet : Ajout de trottoirs, d'avancées de trottoirs et de traverses piétonnières

Dossier : PAFFSR_20250716-161

CONSIDÉRANT l'octroi d'une aide financière maximale au montant de

201 213 \$ pour le projet d'ajout de trottoirs, d'avancées de trottoirs et de traverses piétonnières dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) 2025-2026 (dossier PAFFSR_20250716-161) selon la lettre du ministre des Transports et de la Mobilité durable datée du 10 décembre 2025;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'autoriser la mairesse et la directrice générale adjointe et greffière, ou en son absence le directeur général et trésorier par intérim, à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, la convention d'aide déterminant les modalités de versement de l'aide financière en vertu du PAFFSR et définissant les obligations de chacune des parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Projet conjoint avec le MTMD pour la réfection de la rue Principale Est (route 108) – Offre de services pour les plans et devis préliminaires (TECQ 2024-2028).

Résolution 2026-01-0607

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu :

D'ACCEPTER l'offre de services de Les Services exp inc. datée du 18 décembre 2025 au montant maximal de 67 000 \$ (taxes applicables en sus) concernant les plans et devis préliminaires du projet de réfection de la rue Principale Est (route 108), dont 40 % des frais seront remboursés par le ministère des Transports et de la Mobilité durable;

D'AUTORISER le directeur du Bureau de projets à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à la présente.

Cette dépense est financée par le programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Gestion, suivi et accompagnement de divers projets en lien avec l'eau potable et usée – Offre de services.

Résolution 2026-01-0608

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu :

D'ACCEPTER l'offre de services du Groupe Helios datée du 8 décembre 2025 pour la gestion, le suivi et l'accompagnement de divers projets relatifs à l'eau potable et usée;

D'AUTORISER le directeur du Bureau de projets à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Projet de prolongement de la rue du Boisé – Offre de services pour les plans et devis définitifs (Fonds de développement).

Résolution 2026-01-0609

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu :

D'ACCEPTER l'offre de services de Les Services exp inc. datée du 18 décembre 2025 au montant maximal de 25 000 \$ (taxes applicables en sus) concernant les plans et devis définitifs du projet de prolongement de la rue du Boisé;

D'AUTORISER le directeur du Bureau de projets à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à la présente.

Cette dépense est financée par le Fonds de développement de la ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Ressources humaines – Démission du chef du service.

Résolution 2026-01-0610

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton accepte la démission du chef du Service des travaux publics déposée le 7 janvier 2026;

QUE la fin d'emploi soit effective à compter du 1^{er} février 2026 et selon la *Politique du personnel cadre de la Ville de Cookshire-Eaton*;

QUE le conseil municipal adresse ses remerciements pour le travail accompli au cours de ses services à la Ville de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Ressources humaines – Embauche d'un gestionnaire du service.

Résolution 2026-01-0611

CONSIDÉRANT la vacance au poste de gestionnaire des travaux publics;

CONSIDÉRANT l'analyse budgétaire du conseil municipal et la mise à jour de la structure organisationnelle selon la résolution 2026-01-0575;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres de la direction générale et de la mairie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

D'AUTORISER la promotion du salarié TP-LABALE à titre de surintendant aux travaux publics;

QUE cette embauche soit effective à compter du 19 janvier 2026, conformément à la *Politique du personnel-cadre de la Ville de Cookshire-Eaton* en vigueur;

QUE la mairesse et la directrice générale adjointe et greffière, ou en son absence le directeur général et trésorier par intérim, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Comité d'environnement de la MRC du Haut-Saint-François – Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 20 octobre 2025.

Dépôt du compte-rendu du Comité d'environnement de la MRC du Haut-Saint-François du 20 octobre 2025.

J. Sécurité publique, activités d'agglomération

Aucune.

K. Proposition(s) des membres du conseil

Aucune.

L. Avis de motion

- 1) *Règlement numéro 391-2026 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux 2026* – Avis de motion et adoption du projet de règlement.

Résolution 2026-01-0612

Avis de motion est donné par la conseillère Annie Guillemette qu'elle présentera à une prochaine séance un règlement concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux 2026.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

Résolution 2026-01-0613

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'adopter le projet de règlement numéro 391-2026 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux 2026, tel que déposé et joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) *Règlement numéro 393-2026 décrétant une dépense et un emprunt pour l'acquisition de l'immeuble situé au 225, rue Pope (lot 5 851 789)* – Avis de motion et adoption du projet de règlement.

Résolution 2026-01-0614

Avis de motion est donné par la conseillère Jennifer McMullin qu'elle présentera à une prochaine séance un règlement concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux 2026.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

Résolution 2026-01-0615

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'adopter le projet de règlement numéro 393-2026 décrétant une dépense et un emprunt pour l'acquisition de l'immeuble situé au 225, rue Pope (lot 5 851 789), tel que déposé et joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Étude et adoption de règlements

- 1) *Règlement numéro 382-2025 concernant l'augmentation du fonds de roulement pour les activités reliées aux compétences de proximité – Adoption.*

Résolution 2026-01-0616

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'adopter le *Règlement numéro 382-2025 concernant l'augmentation du fonds de roulement pour les activités reliées aux compétences de proximité.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) *Règlement numéro 389-2025 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux – Adoption.*

Résolution 2026-01-0617

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'adopter la révision du *Règlement numéro 389-2025 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) *Règlement numéro 390-2025 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux – Adoption.*

Résolution 2026-01-0618

Il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'adopter la révision du *Règlement numéro 390-2025 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N. Varia

- 1) Proposition d'entente avec le Syndicat des employés municipaux.

Résolution 2026-01-0619

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser la mairesse et le directeur général et trésorier par intérim à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, la proposition d'entente avec le Syndicat des employés municipaux tel que soumise le 7 janvier 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) MELCCFP - Avis de contribution financière à titre de compensation et autorisation de paiement.

Résolution 2026-01-0620

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu d'autoriser le paiement de l'avis de contribution financière municipale au montant de 15 492,89 \$, daté du 9 janvier 2026, concernant la demande d'autorisation du projet d'intervention dans un milieu humide et d'établissement d'un système de gestion des eaux pluviales pour les rues Gendron et Maheu du secteur Johnville au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs en date du 2 mai 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Conseil municipal 2025-2029 – Démission d'un membre.

Dépôt de la démission de la conseillère municipale pour le district 2, secteur Johnville. Le processus d'élection partielle sera débuté d'ici une période de quatre mois.

O. Période de questions

- 1) Un citoyen questionne le dossier de la brasserie.
- 2) Un citoyen demande la présentation du directeur général et trésorier par intérim et questionne le remplacement du poste permanent;
- 3) Une citoyenne questionne le budget pour les trois organismes de loisirs pour l'année 2026 et demande que la ressource responsable soit mise en contact avec chacun des comités.

P. Ajournement ou levée de la séance

Résolution 2026-01-0621

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette et résolu que la séance soit levée à 19 h 59.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Daphné Raymond
Mairesse

Françoise Ruel
Directrice générale
adjointe et greffière